

Vendredi 5 avril 2019

Mise en service de l'aire de covoiturage départementale au lieu-dit "Troc'h ki" à Hanvec



Située à Hanvec en bordure de la route départementale 770 entre L'Hôpital-Camfrout et Le Faou, la nouvelle aire départementale de covoiturage "Troc'h ki" sera mise en service à compter du **mardi 9 avril 2019**.

Cette dernière, construite sur le site d'une ancienne station-service a pour objectif de lutter contre les véhicules stationnés sur le bas-côté de la route et dans le virage de la bretelle de sortie de la route nationale 165.

D'une capacité totale de 31 places de stationnement pour les véhicules légers, l'aire de covoiturage met à disposition 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite. Elle est également dotée d'une zone de stationnement pour accueillir environ 6 deux-roues.

Descriptif de l'aménagement

Les travaux ont consisté à reprofiler la plateforme et à modifier les revêtements, en distinguant les zones de circulation, traitées en enrobé, et les zones de stationnement, aménagées avec du terre-pierres.

Des zones enherbées ont été mises en œuvre pour réduire la surface bitumée. Au total la surface imperméabilisée a pu être réduite.

L'aire de covoiturage n'ayant pas vocation d'aire de repos, les poids lourds ne sont pas autorisés.



Le montant des travaux s'élève à un montant de 50 000 €, investis par le Département, dans le cadre du Schéma des infrastructures de déplacements du Pays de Brest, voté en janvier 2016.

L'entretien de l'aire a été confié à la commune d'Hanvec.

Cabinet de la Présidente

Contact Presse : David MOAN 02 98 76 64 20 – Magali PERON 02 98 76 26 78 – presse@finistere.fr

Maison du Département – 32 bd Dupleix 29196 Quimper Cedex